



**Direction Interdépartementale des Routes  
Massif Central**

Clermont-Ferrand, le 15/11/2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Restrictions de circulation sur la RN 102 au Pont de Romégier commune de Pont de Labeaume à partir du lundi 7 novembre 2016 jusqu'au 27 mars 2017**

En raison des travaux de confortement du pont de Romégier et sous réserve de conditions climatiques favorables, des restrictions de circulation seront mises en place.

- Durant la période entre le 7 novembre et le 9 décembre 2016, la circulation se fera par alternat en demie chaussée sur l'ouvrage et ses abords.  
La vitesse sera limitée à 50 km/h.
- Du 9 décembre au 11 décembre, la chaussée sera fermée au droit de l'ouvrage, une déviation pour les véhicules légers sera mise en place.
- Du 12 décembre au 19 décembre 2016, la circulation se fera par alternat en demie chaussée sur l'ouvrage et ses abords.  
La vitesse sera limitée à 50 km/h.
- Du 19 décembre au 6 février 2017 interruption de chantier pendant la période hivernale.
- Du 6 février au 27 mars 2017, la circulation se fera par alternat en demie chaussée sur l'ouvrage et ses abords.  
La vitesse sera limitée à 50 km/h.

**Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.**

**La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central remercie les usagers de leur compréhension et les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place.**

---

#### Contacts presse :

Sophie Cayla  
Sylvette Rousselet

téléphone : 04 73 29 79 60  
téléphone : 04 73 29 79 49

courriel : [com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr)



**JE TRAVAILLE  
POUR VOUS  
ATTENTION  
A MOI**